

# Tracteurs 6105M, 6115M, 6125M, 6130M et 6140M

(N° de série Moteurs 4 cylindres 4045R - )

(N° de série Moteurs 4 cylindres 4045G - )

(N° de série Moteurs 6 cylindres 6068G - )



\* D C Y \*



## LIVRET D'ENTRETIEN

Tracteurs 6105M, 6115M, 6125M,  
6130M et 6140M

OMAL215456 ÉDITION L5 (FRANZÖSISCH)

**John Deere GmbH & Co. KG**  
**John Deere Werk Mannheim**  
(Ce manuel remplace OMAL215456 D4)

Europe / Édition destinée à l'exportation

PRINTED IN U.S.A.



\* 0 M A L 2 1 5 4 5 6 \*

# Introduction

## Avant-propos

LIRE CE LIVRET D'ENTRETIEN avec attention afin d'utiliser et d'entretenir correctement la machine. Toute négligence à cet égard peut entraîner des blessures ou des dommages à la machine. Ce manuel et les autocollants reprenant les consignes de sécurité sur la machine sont éventuellement disponibles dans d'autres langues (consulter le concessionnaire John Deere pour passer commande).

CE LIVRET D'ENTRETIEN DOIT ÊTRE CONSIDÉRÉ comme faisant partie intégrante de la machine et doit l'accompagner en cas de revente.

LES MESURES données dans cette publication sont exprimées en unités métriques et leurs équivalents de mesure US habituels. N'utiliser que les pièces de rechange et les éléments de fixation appropriés. Les éléments de boulonnerie métrique et US nécessitent l'emploi de clés métriques et US correspondantes.

Les désignations DROITE et GAUCHE se réfèrent au sens de marche avant du tracteur.

SAISIR LES NUMÉROS D'IDENTIFICATION DE PRODUIT (N.I.P.) à l'une des sections Caractéristiques ou Numéros de série. Veuillez noter exactement tous les numéros. En cas de vol, ils peuvent être importants pour des enquêtes de la police. Les communiquer également au concessionnaire John Deere lors de toute commande de pièces.. Il est recommandé de noter ces numéros et de les conserver à un endroit sûr en dehors de la machine.

AVANT LA LIVRAISON DE CETTE MACHINE, le concessionnaire l'a soumise à une inspection.

CE TRACTEUR A ETE CONSTRUIT UNIQUEMENT pour les applications agricoles ou tâches similaires ("USAGE CONFORME"). Toute autre utilisation est contraire à l'usage prévu. Le constructeur décline toute

responsabilité pour les dommages matériels ou corporels résultant d'une utilisation non conforme, les risques devant en être supportés uniquement par l'utilisateur. L'utilisation conforme inclut également le respect de toutes les conditions d'utilisation, de maintenance et d'entretien spécifiées par le fabricant.

CE TRACTEUR NE PEUT être utilisé, entretenu et réparé QUE par des personnes qui sont familiarisées avec, et qui ont été instruites des consignes de sécurité correspondantes (prévention des accidents). Toujours respecter les consignes de prévention des accidents, ainsi que les réglementations générales en matière de sécurité, de médecine du travail et de législation routière. Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou de blessures résultant d'une modification apportée au tracteur sans son agrément.

ENREGISTRER LES PRODUITS D'OCCASION. Si le client a acheté des produits John Deere chez un concessionnaire John Deere agréé, les informations relatives à la validation de la garantie ont été mises à jour par le concessionnaire et aucune information supplémentaire du client n'est nécessaire.

Si vous avez acheté des produits John Deere d'occasion, à une vente au enchères, chez un concessionnaire, ou à un agriculteur, veuillez l'inscrire maintenant. Pour John Deere et ses concessionnaires, la sécurité et la satisfaction des clients sont primordiales. Votre concessionnaire local John Deere est équipé au mieux pour vous fournir une excellente assistance pour votre machine. Le client est prié d'entrer les informations détaillées concernant le produit ainsi que son adresse en allant sur le site John Deere correspondant à son pays. Puis sélectionner le concessionnaire de votre choix et vous recevrez un bon pour un rabais sur l'achat de pièces John Deere.

OULXA64.00031CE -28-18NOV13-1/1

# Table des matières

Page	Page
<b>Vues d'identification</b>	
Vue d'identification.....	00-1
Marques commerciales .....	00-2
<b>Consignes de sécurité</b>	
Reconnaître les symboles de mise en garde .....	05-1
Comprendre les termes de mise en garde .....	05-1
Respecter les consignes de sécurité.....	05-1
Être prêt à agir en cas d'urgence .....	05-2
Porter des vêtements de protection.....	05-2
Protection contre le bruit.....	05-2
Manipuler le carburant avec précaution	
— Prévenir les incendies .....	05-3
Manipulation du fluide de démarrage	
en toute sécurité.....	05-3
Prévention des incendies .....	05-4
En cas d'incendie .....	05-4
Éviter tout risque dû à l'électricité	
statique lors de l'approvisionnement	
en carburant .....	05-5
Fixation correcte de l'arceau de sécurité.....	05-5
Utilisation de l'arceau de sécurité	
rabattable et de la ceinture de sécurité .....	05-6
Rester à l'écart des arbres de	
transmission en rotation .....	05-6
Utilisation correcte du marchepied et	
des mains courantes .....	05-7
Lire les livrets d'entretien concernant	
les contrôleurs ISOBUS .....	05-7
Utilisation correcte de la ceinture de sécurité.....	05-7
Sécurité de l'utilisation du tracteur.....	05-8
Prévention des blessures causées par	
le recul de la machine .....	05-9
Usage limité pour travaux forestiers .....	05-9
Utilisation du tracteur avec chargeur	
en toute sécurité.....	05-9
Ne pas transporter de passagers .....	05-10
Siège passager.....	05-10
Utiliser les équipements d'éclairage et	
de signalisation de sécurité.....	05-10
Transport d'équipements tractés en	
toute sécurité.....	05-11
Prudence lors de la conduite sur les	
pentés et les terrains accidentés.....	05-12
Désembourbage d'une machine.....	05-12
Éviter tout contact avec des produits	
chimiques agricoles.....	05-13
Sécurité en matière de manipulation	
des produits chimiques agricoles .....	05-14
Manipuler les batteries avec précaution .....	05-15
Éviter toute chaleur intense près de	
conduites sous pression.....	05-16
Enlever la peinture des surfaces à	
souder ou à réchauffer .....	05-16
Manipulation des composants	
électroniques et des supports en	
toute sécurité.....	05-17
Sécurité en matière d'entretien.....	05-17
Rester à l'écart du système	
d'échappement à température élevée.....	05-18
Nettoyage du filtre d'échappement en	
toute sécurité.....	05-19
Ventilation du lieu de travail.....	05-20
Étayage correct de la machine .....	05-20
Empêcher toute mise en mouvement	
accidentelle de la machine .....	05-20
Précautions à prendre lors de l'arrêt de	
la machine .....	05-21
Sécurité du transport du tracteur .....	05-21
Précautions à prendre pour l'entretien	
du circuit de refroidissement .....	05-21
Précautions à prendre pour l'entretien	
des systèmes avec accumulateur(s)	
de pression.....	05-22
Monter les pneus avec précaution.....	05-22
Précautions à prendre pour l'entretien	
du tracteur avec pont avant.....	05-22
Serrage des boulons/écrous de fixation	
des roues .....	05-23
Attention aux fuites de liquides sous pression .....	05-23
Ne pas ouvrir le circuit d'alimentation	
sous haute pression .....	05-23
Remiser les accessoires avec précaution .....	05-24
Déclassement: élimination et	
recyclage corrects des fluides et	
composants.....	05-24
<b>Consignes de sécurité - Autocollants</b>	
Signalisation des dangers .....	10-1
Livret d'entretien .....	10-1
Commande à distance du relevage.....	10-1
Dispositif d'attelage hydraulique.....	10-2

Suite, voir page suivante

*Livret original. Toutes les informations, illustrations et caractéristiques contenues dans la présente publication sont à jour au moment de la publication, le constructeur se réservant le droit d'apporter sans notification toute modification jugée appropriée.*

COPYRIGHT © 2015  
DEERE & COMPANY  
Moline, Illinois  
All rights reserved.  
A John Deere ILLUSTRATION™ Manual



Page	Page		
Respecter les consignes indiquées dans les livrets d'entretien des outils utilisés.....	35-6	sur les tracteurs 6105M à 6130M - Pneus SRI 825 et 875.....	45-5
<b>Fonctionnement du moteur</b>		Vitesses de déplacement, boîte SyncroPlus™ à 30 Km/h (16/16), sur les tracteurs 6105M à 6130M - Pneus SRI 700 et 725.....	45-6
Information importante concernant le moteur.....	40-1	Vitesses de déplacement, boîte SyncroPlus™ à 30 Km/h (16/16), sur les tracteurs 6105M à 6130M - Pneus SRI 750 et 800.....	45-7
Démarrage du moteur.....	40-1	Vitesses de déplacement, boîte SyncroPlus™ à 30 Km/h (16/16), sur les tracteurs 6105M à 6130M - Pneus SRI 825 et 875.....	45-8
Aides au démarrage par temps froid.....	40-2	Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ et PowrQuad™ PLUS à 30 Km/h (16/16), sur les tracteurs 6105M à 6140M - Pneus SRI 700 et 725.....	45-9
Réchauffeur de liquide de refroidissement.....	40-2	Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ et PowrQuad™ PLUS à 30 Km/h (16/16), sur les tracteurs 6105M à 6140M - Pneus SRI 750 et 800.....	45-10
Démarrage du tracteur avec une batterie volante.....	40-3	Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ et PowrQuad™ PLUS à 30 Km/h (16/16), sur les tracteurs 6105M à 6140M - Pneus SRI 825 et 850.....	45-11
Moteurs avec turbocompresseur.....	40-3	Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ et PowrQuad™ PLUS à 40 Km/h (16/16), sur les tracteurs 6105M à 6125M - Pneus SRI 700 et 800.....	45-12
Protection moteur.....	40-4	Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ et PowrQuad™ PLUS à 40 Km/h (16/16), sur les tracteurs 6105M à 6125M - Pneus SRI 825.....	45-13
Remorquage du tracteur.....	40-4	Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ PLUS et AutoQuad™ PLUS 40 km/h (24/24), tracteurs 6105M à 6140M - Pneus à SRI 700 et 725.....	45-14
Stationnement du tracteur.....	40-4	Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ PLUS et AutoQuad™ PLUS 40 km/h (24/24), tracteurs 6105M à 6140M - Pneus à SRI 800 et 825.....	45-18
Arrêt du moteur.....	40-4	Vitesses de déplacement, boîtes PowrQuad™ PLUS et AutoQuad™ PLUS 40 km/h (24/24), tracteurs 6105M à 6140M - Pneus à SRI 875.....	45-20
Coupe-batterie électrique (suivant équipement).....	40-5	Vitesses de déplacement, boîte AutoQuad™ PLUS avec EcoShift 40 Km/h (24/24), sur tracteurs 6105M à 6140M - Pneus SRI 700 et 725.....	45-22
Coupe-batterie mécanique (suivant équipement).....	40-5		
<b>Système de nettoyage du filtre à gaz d'échappement</b>			
Remarque sur le dispositif de nettoyage de l'échappement.....	42-1		
Nettoyage du filtre d'échappement, généralités ..	42-1		
Système de nettoyage d'échappement, informations pour le conducteur.....	42-2		
Affichage du menu du moteur sur l'afficheur numérique.....	42-3		
Nettoyage passif du filtre d'échappement .....	42-3		
Nettoyage automatique du filtre d'échappement.....	42-4		
Nettoyage du filtre d'échappement avec tracteur stationné.....	42-5		
Filtre à gaz d'échappement, nettoyage d'entretien .....	42-9		
<b>Conduite du tracteur — Généralités</b>			
Réduction de la consommation en carburant.....	45-1		
Sélection de la vitesse de déplacement correcte .....	45-3		
Remarque sur le changement de monte en pneu .....	45-3		
Tableaux des vitesses de déplacement et valeurs SRI.....	45-3		
Vitesses de déplacement, boîte SyncroPlus™ à 30 Km/h (12/4), sur les tracteurs 6105M à 6130M - Pneus SRI 700 et 725.....	45-4		
Vitesses de déplacement, boîte SyncroPlus™ à 30 Km/h (12/4), sur les tracteurs 6105M à 6130M - Pneus SRI 750 et 800.....	45-4		
Vitesses de déplacement, boîte SyncroPlus™ à 30 Km/h (12/4),			

Suite, voir page suivante

Page	Page
Vitesses de déplacement, boîte	Relevage - Position flottante.....50-7
AutoQuad™ PLUS avec EcoShift	Relevage - Commande directe.....50-7
40 Km/h (24/24), sur tracteurs	Relevage avant Economy.....50-8
6105M à 6140M - Pneus SRI 750 et 775.....45-24	Attelage trois points.....50-11
Vitesses de déplacement, boîte	Barres de traction en profilé d'acier.....50-12
AutoQuad™ PLUS avec EcoShift	Barres de traction à raccord rapide (à
40 Km/h (24/24), sur tracteurs	crochet).....50-12
6105M à 6140M - Pneus SRI 800 et 825.....45-26	Accrochage d'outils portés ou traînés à
Vitesses de déplacement, boîte	l'attelage trois points.....50-14
AutoQuad™ PLUS avec EcoShift	Alignement de l'outil.....50-14
40 Km/h (24/24), sur tracteurs	Barre de poussée.....50-15
6105M à 6140M - Pneus SRI 875.....45-28	Positions de la barre de poussée.....50-15
Enclenchement du pont avant.....45-29	Barre de poussée à crochet
Tracteurs avec pont avant TLS.....45-30	(accouplement rapide).....50-15
Enclenchement du réducteur gamme	Barre de poussée hydraulique (suivant
rampante.....45-30	équipement).....50-17
Enclenchement du blocage du différentiel.....45-31	Bielles de relevage.....50-19
Freins hydrauliques à commande au pied.....45-31	Réglage du flottement vertical.....50-20
Système de frein de stationnement et	Cales de débattement (suivant équipement).....50-21
d'urgence.....45-32	Barre stabilisatrice.....50-21
Frein hydraulique de remorque.....45-32	Dispositif de stabilisation (suivant
Frein pneumatique de remorque.....45-33	équipement).....50-22
Stationnement du tracteur.....45-34	Barre de traction, catégories 2 et 3N —
Cale d'immobilisation.....45-34	Réglage de l'écartement.....50-23
<b>Fonctionnement du tracteur — Boîtes</b>	<b>iTEC™ Basic — Commande intelligente intégrale</b>
<b>SyncroPlus™ et PowrReverser™</b>	<b>des équipements</b>
Passage des rapports sur la boîte	iTEC™ Basic - Fonctionnement de la
SyncroPlus™ / PowrReverser™.....46-1	commande intelligente intégrale des
<b>Conduite du tracteur — Boîte PowrQuad™ et</b>	équipements.....51-1
<b>PowrQuad™ PLUS</b>	<b>Prises de force</b>
Passage des vitesses — boîte PowrQuad.....47-1	Garant de prise de force.....55-1
Passage des vitesses, boîte	Instructions d'utilisation.....55-2
PowrQuad™ PLUS.....47-2	Types de prises de force.....55-2
Boîte PowrQuad™ PLUS — Réglages.....47-4	Régimes de prise de force.....55-3
<b>Conduite du tracteur — Boîte AutoQuad™ PLUS</b>	Changement de l'embout de prise de force.....55-3
Passage des vitesses, boîte	Prise de force avant.....55-3
AutoQuad™ PLUS.....48-1	Fonctionnement des prises de force.....55-4
Boîte AutoQuad Plus — Réglages.....48-4	Sélection du régime standard de prise
<b>Attelage</b>	de force arrière.....55-5
Commande de relevage.....50-1	Commande de la prise de force arrière
Relevage - Force de levage maximale.....50-1	par commande sur l'aile.....55-6
Commande à distance de l'attelage.....50-2	Raccordement d'un outil à la prise de
Relevage - Limitation de la hauteur de levage.....50-2	force arrière.....55-7
Relevage - Transport d'outils attelés.....50-2	<b>Lestage</b>
Relevage - Amortissement du relevage.....50-3	Sélection de masses.....60-1
Relevage - Réglage de la vitesse de descente.....50-3	Lestage des roues arrière.....60-1
Relevage - Réglage de la vitesse de montée.....50-3	Mesure du patinage des roues arrière.....60-2
Relevage - Réglage de la profondeur	Masses de roue.....60-2
de travail.....50-4	Lestage liquide des pneus.....60-3
Relevage - Réglage du contrôle	Vidange des pneus en cas de lestage liquide.....60-3
d'effort/de position.....50-4	Accrochage de la masse de lestage à
Relevage - Utilisation du contrôle d'effort.....50-6	fixation rapide.....60-4
	Préassemblage de la masse de lestage
	à fixation rapide.....60-5

Suite, voir page suivante

Page	Page		
Fixation à l'attelage arrière .....	60-6	Essieu avant en deux pièces —	
Montage sur le support de masses .....	60-7	Remarque sur le réglage des ailes .....	65-34
Masse à l'attelage trois points .....	60-8	Essieu avant en deux pièces —	
Pose des masses frontales .....	60-9	Remarque sur le réglage de la butée	
		de braquage .....	65-35
<b>Roues, pneumatiques</b>		Essieu avant en deux pièces —	
Consignes générales concernant les		Réglage des ailes pivotantes et de	
roues, les pneus et les voies .....	65-1	la butée de braquage - Essieu avant	
Éviter les contacts entre les roues ou		730, 733 et 735 .....	65-36
les ailes avant et les composants du		Essieu avant en deux pièces —	
tracteur .....	65-2	Réglage des ailes pivotantes et de	
Changement de monte en pneu .....	65-3	la butée de braquage - Essieu avant 740 ...	65-40
Utilisation de roues jumelées (montage rapide) ..	65-4	Instructions de réglage de la largeur de	
Monter les pneus avec précaution .....	65-4	voie arrière pour roues avec jantes	
Précautions à prendre pour changer		à 2 ou 16 positions - Essieu fixe .....	65-44
une roue .....	65-5	Réglage de la largeur de voie arrière	
Pneus sur roues avant .....	65-5	avec jantes 2 positions - Essieu fixe	
Contrôle et réglage du pincement .....	65-6	(Tracteurs 6105M à 6125M) .....	65-45
Pont avant — Contrôle du pincement .....	65-6	Réglage de la largeur de voie arrière	
Pont avant — Réglage du pincement .....	65-7	avec jantes 16 positions - Essieu	
Essieu avant réglable - Contrôle du pincement ..	65-7	fixe (Tracteurs 6105M à 6125M) .....	65-46
Essieu avant réglable type A - Réglage		Réglage de la largeur de voie arrière	
du pincement .....	65-8	avec jantes 2 positions - Essieu fixe	
Essieu avant réglable type A - Serrage		(Tracteurs 6130M à 6140M) .....	65-50
des vis d'essieu et de roues .....	65-9	Réglage de la largeur de voie arrière	
Essieu avant réglable type A - Réglage		avec jantes 16 positions - Essieu	
de la largeur de voie .....	65-10	fixe (Tracteurs 6130M à 6140M) .....	65-51
Essieu avant réglable, largeurs de voie		Monter les pneus avec précaution .....	65-53
sans extensions d'essieu .....	65-12	Appariement de pneus pour essieu	
Essieu avant réglable, largeurs de voie		avant sans pont avant - Tracteurs	
avec extensions d'essieu .....	65-13	6105M à 6125M .....	65-54
Instructions de réglage de la largeur de		Appariement de pneus - tracteurs	
voie avant avec jantes 2 ou 16 positions ....	65-14	6105M à 6125M .....	65-55
Essieu avant en deux pièces —		Appariement de pneus - tracteurs	
Largeurs de voie pour roues avant		6130M à 6140M .....	65-57
avec jantes à 2 positions - tracteurs		Calcul de l'appariement des pneus	
6105M à 6125M .....	65-15	(graphique) .....	65-58
Essieu avant en deux pièces —		Calcul de l'appariement de pneus -	
Largeurs de voie pour roues avant		Tracteurs 6105M à 6125M .....	65-59
avec jantes à 16 positions - 6105M .....	65-16	Calcul de l'appariement de pneus -	
Essieu avant en deux pièces —		Tracteurs 6130M à 6140M .....	65-61
Largeurs de voie pour roues avant		Pression de gonflage des pneus .....	65-62
avec jantes à 16 positions - tracteurs		Consignes pour les pressions de	
6115M à 6125M .....	65-20	gonflage des pneus .....	65-63
Essieu avant en deux pièces —		Roues avant - Pressions	
Largeurs de voie pour roues avant		recommandées, pneus avant	
avec jantes à 2 positions - tracteurs		simples diagonaux (2 roues motrices) .....	65-63
6130M à 6140M .....	65-24	Roues avant - Pressions de gonflage	
Essieu avant en deux pièces —		recommandées, groupe 42 .....	65-64
Largeurs de voie pour roues avant		Roues avant - Pressions de gonflage	
avec jantes à 16 positions - tracteurs		recommandées, groupe 42 (suite) .....	65-65
6130M à 6140M .....	65-26	Roues avant - Pressions de gonflage	
Essieu avant en deux pièces —		recommandées, groupe 43 .....	65-66
Réglage des ailes fixes .....	65-29	Roues avant - Pressions de gonflage	
Essieu avant en deux pièces —		recommandées, groupe 43 (suite) .....	65-67
Réglage des ailes pivotantes .....	65-31	Roues arrière - Pressions de gonflage	
		recommandées, groupe 47 .....	65-68

Suite, voir page suivante

Page	Page		
Roues arrière - Pressions de gonflage recommandées, groupe 47 (suite).....	65-69	Bâti d'accrochage de chargeur frontal pour chargeurs H310 et H340.....	71-5
Roues arrière - Pressions de gonflage recommandées, groupe 47 (suite).....	65-70	Bâti d'accrochage de chargeur frontal pour chargeurs H360 et H380.....	71-6
<b>Équipements supplémentaires — Circuit hydraulique</b>		Bâti d'accrochage de chargeur frontal pour chargeurs 620R/623R.....	71-7
Distributeurs auxiliaires à commande mécanique - Leviers de commande.....	70-1	Bâti d'accrochage de chargeur frontal pour chargeurs 640R/643R, 660R/663R et 680R/683R.....	71-8
Distributeurs auxiliaires à commande mécanique - Support d'expédition.....	70-2	Chape d'attelage avant.....	71-8
Distributeurs auxiliaires à commande mécanique - Vitesse de montée.....	70-3	Attelage (fixation par crochet ou à rotule).....	71-9
Distributeurs auxiliaires - Réglage du mode de fonction.....	70-3	Chape d'attelage réglable en hauteur.....	71-11
Distributeurs auxiliaires à commande mécanique - Réglages de pression pour la série 450.....	70-4	Commande à distance (suivant équipement) ...	71-11
Capteur de présence du conducteur — Uniquement pour l'Amérique du Nord, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.....	70-4	Dispositif d'attelage hydraulique (commande mécanique).....	71-12
Distributeurs auxiliaires - Raccords de flexible.....	70-4	Bouchon verrouillable du réservoir de carburant.....	71-13
Distributeurs auxiliaires - Raccordement des flexibles hydrauliques.....	70-5	<b>Transport</b>	
Distributeurs auxiliaires - Débranchement des flexibles hydrauliques ...	70-7	Circulation sur la voie publique.....	75-1
Distributeurs auxiliaires - Raccordement ou débranchement des flexibles hydrauliques au niveau du relevage avant (suivant équipement).....	70-8	Traction de charges.....	75-2
Distributeurs auxiliaires - Prélèvement maximum d'huile (sur les tracteurs 6105M à 6140M).....	70-10	Transport du tracteur.....	75-2
Distributeurs auxiliaires - Prélèvement d'huile, transmission hydrostatique (avec circuit hydraulique à pression optimisée).....	70-11	Remorquage du tracteur.....	75-3
Distributeurs auxiliaires - Prélèvement d'huile, transmission hydrostatique (avec circuit hydraulique à pression et débit optimisés).....	70-11	Machine embourbée.....	75-3
Réservoir d'huile supplémentaire - Tracteurs 6105M à 6140M.....	70-12	<b>Carburants, lubrifiants, huiles et liquides de refroidissement</b>	
Circuit de retour sans pression - Tracteurs 6105M à 6140M.....	70-12	Huile moteur John Deere Break-In Plus™.....	80-1
Levier multifonction (commande mécanique) - Standard.....	70-13	Périodicité d'entretien pour l'huile moteur et les filtres—Moteurs Interim Tier 4/phase III B.....	80-2
Levier multi-fonction mécanique avec amortissement de chargeur frontal.....	70-14	Périodicité d'entretien pour l'huile moteur et les filtres—Moteurs Tier 2 et phase II.....	80-3
		Huile pour moteur diesel — Augmentation des intervalles d'entretien.....	80-4
		Huile de transmission/hydraulique.....	80-5
		Huile pour pont avant.....	80-6
		Graisse.....	80-7
		Mélanges de lubrifiants.....	80-7
		Stockage des lubrifiants.....	80-7
		Utilisation d'autres lubrifiants et de lubrifiants synthétiques.....	80-8
		Additif John Deere COOL-GARD™ II Coolant Extender.....	80-8
		Liquide de refroidissement pour moteurs diesel fortement chargés.....	80-9
		Additifs pour liquide de refroidissement.....	80-10
		Utilisation en climat chaud.....	80-10
		Contrôle du liquide de refroidissement pour moteur diesel.....	80-11
		Stockage du gazole.....	80-11
		Manipulation et stockage du gazole.....	80-12
		Gazole.....	80-13
		Mesures visant à limiter les effets du froid sur les moteurs diesel.....	80-14
		Capacité de lubrification du gazole.....	80-15

Suite, voir page suivante



Page	Page		
Carburant biodiesel .....	80-16	Contrôle du niveau d'huile de transmission/hydraulique sur tracteurs 6105M à 6140M .....	90-3
Contrôle du gazole .....	80-17	Contrôler le niveau d'huile moteur - Moteurs 4 cylindres .....	90-4
Oilscan™ et CoolScan™ .....	80-18	Contrôle du niveau d'huile moteur - Moteurs 6 cylindres .....	90-4
<b>Lubrification et entretiens périodiques</b>		Remplacement des filtres à carburant - moteurs 4 cylindres .....	90-5
Informations requises relatives aux émissions .....	85-1	Remplacement des filtres à carburant - moteurs 6 cylindres .....	90-6
Cadre du présent livret .....	85-1	Lubrification du relevage avant.....	90-6
Sécurité de l'entretien du tracteur.....	85-1	Lubrification de l'essieu avant et des arbres de transmission (6105M à 6140M) ....	90-7
Respect de la périodicité d'entretien .....	85-1	Graissage de la chape d'attelage .....	90-8
Sécurité - Maintenance et nettoyage .....	85-2	Lubrification de l'attelage trois points .....	90-8
Utilisation de nettoyeurs haute pression.....	85-2	Graissage du dispositif d'attelage hydraulique ...	90-9
Lubrification des graisseurs.....	85-2		
Intervalles d'entretien .....	85-3	<b>Entretien / Toutes les 250 heures</b>	
Instructions générales concernant l'état du tracteur.....	85-3	Contrôle du circuit de sécurité au démarrage.....	95-1
Ouverture du capot.....	85-3	Contrôle des flexibles d'admission d'air.....	95-2
Ouverture des portes de visite.....	85-4	Entretien du réservoir de carburant.....	95-2
Accès à la batterie .....	85-5	Pont avant - Carter d'essieu, contrôle du niveau d'huile .....	95-3
Accès aux fusibles.....	85-6	Pont avant - Contrôle du niveau d'huile des réductions finales .....	95-3
Étayage du tracteur - Points de levage .....	85-7	Prise de force avant - Contrôle du niveau d'huile .....	95-4
Autocollants recommandés pour la liste de points (suivant équipement).....	85-9	Essieu avant sans pont avant - Serrage des vis .....	95-4
Alternateur - Informations importantes .....	85-10	Serrage des boulons et des masses de lestage de roue .....	95-4
Entretien après les 100 premières heures de service .....	85-10	Relevage avant - Serrage des vis .....	95-6
Entretien selon le besoin .....	85-10	Barre d'attelage cat. II - Serrage des vis .....	95-6
Contrôle/remplacement des flexibles hydrauliques.....	85-11	Chape d'attelage réglable en hauteur - Serrage des vis .....	95-6
Opérations d'entretien diverses.....	85-11	Attelage à rotule avec système de guidage forcé - Serrage des vis .....	95-7
Note concernant l'intervalle d'entretien du liquide de refroidissement .....	85-11	Dispositif d'attelage hydraulique - Serrage des vis .....	95-7
Périodicité des opérations d'entretien .....	85-11	Essieu avant réglable type B - Lubrification des graisseurs .....	95-8
Entretien (tous les jours/toutes les 10, 250 et 500 heures).....	85-12	Lubrification des ailes pivotantes.....	95-8
Entretien (toutes les 750, 1000, 1500 heures, une fois par an et toutes les 2000 heures).....	85-14	Prise de force arrière, lubrification du support d'embout d'arbre .....	95-9
Entretien (tous les 2 ans, toutes les 3000, 4500, 6000 et 10000 heures).....	85-15	Contrôle de l'usure du relevage à commande manuelle.....	95-9
		Contrôle d'usure du relevage à commande manuelle (uniquement pour l'Italie et l'Espagne).....	95-11
<b>Entretien / Tous les jours ou toutes les 10 heures</b>		Contrôle d'usure de la chape d'attelage avec commande à distance .....	95-12
Contrôle des freins .....	90-1	Chape d'attelage, contrôle du cadre d'attelage.....	95-14
Contrôle de l'éclairage.....	90-1	Contrôler l'usure de l'attelage (piton fixe).....	95-14
Nettoyage du radiateur, du condenseur et de la zone entourant le moteur - Moteurs 4 cylindres .....	90-1	Contrôler l'usure de l'attelage à boule .....	95-15
Nettoyage du radiateur, du condenseur et de la zone entourant le moteur - Moteurs 6 cylindres .....	90-2	Contrôle d'usure de la barre d'attelage.....	95-15
Contrôler le niveau de liquide de refroidissement - Moteurs 4 cylindres .....	90-2		
Contrôle du niveau de liquide de refroidissement - Moteurs 6 cylindres .....	90-2		
Système de freinage pneumatique - Contrôle de l'absence d'eau de condensation.....	90-3		

Suite, voir page suivante

Page	Page		
Contrôle de l'usure du crochet de dispositif d'attelage hydraulique .....	95-16	Pont avant - Réductions finales sans frein, vidange d'huile .....	115-3
<b>Entretien — Toutes les 500 heures</b>		Vidange de l'huile hydraulique/de transmission et nettoyage de la crépine d'aspiration — boîte PowrQuad™ PLUS ou AutoQuad™ PLUS (6105M à 6140M) .....	115-3
Vidange de l'huile moteur - Moteurs 4 cylindres .....	100-1	Prise de force avant - Vidange d'huile (suivant équipement).....	115-4
Vidange de l'huile moteur - Moteurs 6 cylindres .....	100-2	Freins pneumatiques - Remplacement de la cartouche du déshydrateur.....	115-5
Moteur - Changement du filtre à huile .....	100-2	<b>Entretien — Toutes les 4500 heures</b>	
Remplacement des filtres à carburant - moteurs 4 cylindres .....	100-3	Filtre à air moteur - Remplacement de l'élément secondaire .....	117-1
Changement des filtres à carburant - Moteurs 6 cylindres .....	100-3	<b>Entretien — Toutes les 6000 heures</b>	
Remplacement des filtres au charbon actif .....	100-4	Note concernant l'intervalle d'entretien du liquide de refroidissement .....	120-1
Moteur - Contrôle d'usure de la courroie d'entraînement .....	100-4	Vidange du liquide de refroidissement - Moteur 4 cylindres.....	120-2
Contrôle de la mise à la masse du moteur - moteurs 4 cylindres.....	100-4	Vidange du liquide de refroidissement - Moteur 6 cylindres.....	120-4
Contrôle de la mise à la masse du moteur - Moteurs 6 cylindres.....	100-5	<b>Entretien / Selon le besoin</b>	
Contrôle de la mise à la masse de la cabine.....	100-5	Nettoyage des filtres à air de la cabine .....	125-1
Chargeur frontal John Deere™ - Bâti d'accrochage - Entretien .....	100-5	Purge de l'air du circuit d'alimentation - Moteurs 4 cylindres .....	125-1
Lubrification de l'essieu arrière.....	100-6	Purge de l'air du circuit d'alimentation - Moteurs 6 cylindres .....	125-2
<b>Entretien — Toutes les 750 heures</b>		Bâti d'accrochage de chargeur frontal - Entretien.....	125-2
Moteur - Changement du filtre du séparateur d'huile dans l'orifice de dégazage du carter moteur .....	105-1	Remplissage de tous les graisseurs.....	125-2
Remplacement des filtres à huile de transmission/hydraulique .....	105-1	Fauteuil du conducteur.....	125-2
Prise de force avant - Remplacement du filtre à huile (suivant équipement) .....	105-2	Démarrateur .....	125-2
Pont avant - Réductions finales avec frein, vidange d'huile .....	105-2	Remplacement du filtre à particules diesel (FAP).....	125-2
<b>Entretien / Une fois par an</b>		Remplacement de la courroie d'entraînement - Moteurs 4 cylindres .....	125-3
Contrôle de la ceinture de sécurité.....	110-1	Remplacement de la courroie d'entraînement - Moteurs 6 cylindres.....	125-5
Contrôle du liquide de refroidissement à l'aide de bandes-éprouvettes - Moteurs 4 cylindres .....	110-1	Fusible et relais de l'aide au démarrage thermoélectrique .....	125-7
Contrôle du liquide de refroidissement à l'aide de bandes-éprouvettes - Moteurs 6 cylindres .....	110-2	Fusibles et relais de l'aide au démarrage thermoélectrique (sans système de nettoyage de l'échappement)....	125-8
Inspection des flexibles hydrauliques .....	110-2	Les fusibles et relais sont situés sous le marchepied droit - Moteurs 4 cylindres ..	125-10
Autres opérations d'entretien annuelles .....	110-3	Fusibles et relais (LCS) et (FRM), généralités - Tracteurs avec cabine .....	125-12
<b>Entretien / Toutes les 1500 heures ou tous les 2 ans</b>		Récapitulatif — Fusibles et relais (LCS) et (FRM) - Tracteurs avec cabine à partir de l'année modèle 2012.....	125-13
Remplacement des filtres à air de la cabine et des filtres à air de recirculation.....	115-1	Récapitulatif — Fusibles et relais (LCS) et (FRM) - Tracteurs avec cabine à partir de l'année modèle 2013.....	125-15
Nettoyage du filtre à air moteur .....	115-1		
Pont avant - Instructions de vidange d'huile (corps de pont et réductions finales) ..	115-2		
Pont avant - Vidange de l'huile du corps de pont .....	115-2		

Suite, voir page suivante

Page	Page		
Récapitulatif — Fusibles et relais (LCS) et (FRM) - Tracteurs avec cabine à partir de l'année modèle 2014.....	125-17	Puissance à la prise de force - Tracteurs 6105R à 6125R.....	145-12
Fusibles et relais (LCS) - Tracteurs avec cabine.....	125-20	Puissance à la prise de force - Tracteurs 6130M à 6140M.....	145-13
<b>Pannes et remèdes</b>		Puissance de sortie de prise de force avec moteurs sans dispositif de nettoyage d'échappement - Tracteurs 6105M, 6125M et 6140M.....	145-13
Circuit hydraulique.....	130-1	Transmission.....	145-14
Moteur.....	130-2	Relevage - tracteurs 6105M à 6125M.....	145-15
Installation électrique.....	130-4	Relevage - Tracteurs 6130M et 6140M.....	145-16
<b>Codes de diagnostic et réglages</b>		Circuit hydraulique - Tracteur 6105M à 6140M.....	145-17
Fonctionnement et saisie des adresses de diagnostic avec l'affichage numérique (niveau client).....	135-1	Prélèvement d'huile - tracteurs 6105M à 6140M.....	145-17
AIC - Logiciel.....	135-3	Charges et masses - tracteurs 6105M à 6125M.....	145-18
BLC - Logiciel.....	135-4	Charges et masses - tracteurs 6130M à 6140M.....	145-19
CCU - Logiciel.....	135-4	Calcul de la charge verticale maximale autorisée sur le dispositif d'attelage.....	145-20
ECU - Logiciel.....	135-5	Méthode de calcul de la masse autorisée.....	145-21
EIC - Logiciel.....	135-9	Vibrations.....	145-21
FCC - Logiciel.....	135-9	Installation électrique.....	145-21
HCC - Logiciel.....	135-10	Capacités - Tracteurs 6105M à 6140M.....	145-22
OIC - Logiciel.....	135-10	Capacités avec moteurs sans dispositif de nettoyage d'échappement - Tracteurs 6105M, 6125M et 6140M.....	145-23
PTF - Logiciel.....	135-11	Niveau sonore.....	145-23
PTQ - Logiciel de contrôle.....	135-11	Charge autorisée sur essieu avant en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal) - Tracteur 6105M.....	145-24
PTR - Logiciel.....	135-11	Charge d'essieu avant autorisée en fonction de la monte en pneus (avec chargeur frontal) - Tracteur 6105M.....	145-26
RPT - Logiciel.....	135-12	Charge autorisée sur essieu avant en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal) - Tracteur 6115M.....	145-28
SFA - Logiciel.....	135-12	Charge d'essieu avant autorisée en fonction de la monte en pneus (avec chargeur frontal) - Tracteur 6115M.....	145-30
TEC - Logiciel.....	135-13	Charge autorisée sur essieu avant en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal) - Tracteur 6125M.....	145-32
TIQ - Logiciel.....	135-13	Charge d'essieu avant autorisée en fonction de la monte en pneus (avec chargeur frontal) - Tracteur 6125M.....	145-34
<b>Remisage</b>		Charge autorisée sur essieu avant en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal) - Tracteur 6130M.....	145-36
Remisage prolongé.....	140-1	Charge d'essieu avant autorisée en fonction de la monte en pneus (avec chargeur frontal) - Tracteur 6130M.....	145-38
Remise en service du tracteur.....	140-2		
<b>Caractéristiques</b>			
Dimensions - Tracteurs à plate-forme de conduite 6105M à 6125M, sans pont avant mécanique.....	145-1		
Dimensions - Tracteurs à plate-forme de conduite 6105M à 6125M, avec pont avant mécanique.....	145-3		
Dimensions - Tracteurs à cabine 6105M à 6125M, sans pont avant mécanique.....	145-5		
Dimensions - Tracteurs à cabine 6105M à 6125M, avec pont avant mécanique.....	145-7		
Dimensions - Tracteurs à cabine 6130M à 6140M, avec pont avant mécanique.....	145-9		
Moteur - tracteurs 6105M à 6125M.....	145-10		
Moteur - tracteurs 6130M à 6140M.....	145-11		
Moteur (sans dispositif de nettoyage de l'échappement) - Tracteurs 6105M, 6125M et 6140M.....	145-12		

Suite, voir page suivante

	<b>Page</b>
Charge autorisée sur essieu avant en fonction de la monte en pneus (fonctionnement normal) - Tracteur 6140M .....	145-40
Charge d'essieu avant autorisée en fonction de la monte en pneus (avec chargeur frontal) - Tracteurs 6140M.....	145-42
Charge d'essieu arrière autorisée en fonction de la monte en pneus - Tracteurs 6105M à 6125M .....	145-44
Charge d'essieu arrière autorisée en fonction de la monte en pneus - Tracteurs 6130M à 6140M .....	145-46
Couples de serrage standard pour boulonnerie US .....	145-47
Couples de serrage pour boulonnerie métrique .....	145-48
Remarque de sécurité concernant l'installation ultérieure des composants et/ou des appareils électriques ou électroniques .....	145-49
Union économique eurasiatique .....	145-49
Autocollant de certification du système de contrôle des émissions (Corée) .....	145-50
 <b>Numéros de série</b>	
Plaquettes signalétiques.....	150-1
Plaque d'identification du produit et des numéros de série des composants .....	150-1
Plaquette signalétique .....	150-2
Numéro de série du moteur.....	150-2
Numéro de série de la transmission .....	150-3
Numéro de série du pont avant .....	150-3
Numéro de série du poste de conduite.....	150-3
Numéro de série du fauteuil du conducteur.....	150-4
Numéros de série des composants .....	150-4
 <b>Glossaire</b>	
Glossaire .....	155-1

# Vues d'identification

## Vue d'identification



LX1056620

*Tracteur illustré avec des outils en option*



*Tracteur illustré avec des outils en option*

OULXA64,0002A20 -28-31OCT12-1/1

LX1056620—UN—04JUN12

LX1056621—UN—25SEP12

**Marques commerciales**

Marques commerciales	
AutoPowr™	Marque commerciale de Deere & Company
AutoPowr™/IVT™	Marque commerciale de Deere & Company
AutoQuad™ II	Marque commerciale de Deere & Company
AutoQuad™ PLUS	Marque commerciale de Deere & Company
AutoTrac™	Marque commerciale de Deere & Company
ClimaTrak™	Marque commerciale de Deere & Company
ComfortGard™	Marque commerciale de Deere & Company
ComfortGard Deluxe™	Marque commerciale de Deere & Company
CommandARM™	Marque commerciale de Deere & Company
CommandCenter™	Marque commerciale de Deere & Company
COOL-GARD™	Marque commerciale de Deere & Company
COOL-GARD II™	Marque commerciale de Deere & Company
CoolScan™	Marque commerciale de Deere & Company
CoolScan PLUS™	Marque commerciale de Deere & Company
Deere™	Marque commerciale de Deere & Company
FieldCruise™	Marque commerciale de Deere & Company
Field Doc™	Marque commerciale de Deere & Company
Field Office™	Marque commerciale de Deere & Company
GreenStar™	Marque commerciale de Deere & Company
ILS™	Marque commerciale de Deere & Company
Hy-Gard™	Marque commerciale de Deere & Company
ITEC™	Marque commerciale de Deere & Company
ITEC™ Basic	Marque commerciale de Deere & Company
ITEC™ Pro	Marque commerciale de Deere & Company
IVT™	Marque commerciale de Deere & Company
IVT Selector™	Marque commerciale de Deere & Company
JDLINK™	Marque commerciale de Deere & Company
JDOFFICE™	Marque commerciale de Deere & Company
John Deere™	Marque commerciale de Deere & Company
Oilscan™	Marque commerciale de Deere & Company
Parallel Tracking™	Marque commerciale de Deere & Company
Plus-50™	Marque commerciale de Deere & Company
PowerTech™	Marque commerciale de Deere & Company
PowerTech™ Plus	Marque commerciale de Deere & Company
PowerZero™	Marque commerciale de Deere & Company
PowrQuad™	Marque commerciale de Deere & Company
PowrQuad™ PLUS	Marque commerciale de Deere & Company
PowrReverser™	Marque commerciale de Deere & Company
Service ADVISOR™	Marque commerciale de Deere & Company
SERVICEGARD™	Marque commerciale de Deere & Company
StarFire™	Marque commerciale de Deere & Company
StarFire™ iTC	Marque commerciale de Deere & Company
StellarSupport™	Marque commerciale de Deere & Company
SyncroPlus™	Marque commerciale de Deere & Company
TLS™	Marque commerciale de Deere & Company
Tractor-Implement Automation™	Marque commerciale de Deere & Company
Triple Link Suspension™	Marque commerciale de Deere & Company

OULXA64,00027E1 -28-25JUN12-1/1

# Consignes de sécurité

## Reconnaître les symboles de mise en garde

Voici le symbole de mise en garde. Lorsqu'il apparaît sur la machine ou dans la présente publication, c'est pour prévenir d'un risque potentiel de blessure.

Respecter tous les conseils de sécurité ainsi que les consignes générales de prévention des accidents.



DX,ALERT -28-29SEP98-1/1

TS1389 —UN—28JUN13

## Comprendre les termes de mise en garde

Le symbole de mise en garde est accompagné d'un terme, tel que DANGER, AVERTISSEMENT ou ATTENTION. Le terme DANGER repère les dangers les plus graves.

Les autocollants avec DANGER ou AVERTISSEMENT signalent des dangers spécifiques. Les autocollants avec ATTENTION se réfèrent à des précautions d'ordre général. Dans la présente publication, le terme ATTENTION accompagne les messages de sécurité.

**⚠ DANGER**

**⚠ AVERTISSEMENT**

**⚠ ATTENTION**

DX,SIGNAL -28-03MAR93-1/1

TS187 —28—27JUN08

## Respecter les consignes de sécurité

Lire attentivement tous les conseils de sécurité contenus dans cette publication et ceux apposés sur la machine. Veiller à ce que les autocollants soient lisibles. Remplacer les autocollants manquant ou endommagés. S'assurer que les autocollants adéquats sont apposés sur les nouveaux équipements et les pièces de rechange. Des autocollants de rechange sont disponibles chez le concessionnaire John Deere.

Il peut exister des informations de sécurité supplémentaires concernant des pièces et des composants provenant de fournisseurs et dont il n'est pas fait mention dans ce livret d'entretien.

Apprendre à utiliser la machine et en manipuler les commandes. Ne pas confier la machine à une personne non formée à cet effet.

Maintenir la machine en permanence en bon état. Toute modification non autorisée apportée à la machine peut en affecter le fonctionnement, la sécurité et la longévité.



Prendre contact avec le concessionnaire John Deere en cas de difficultés à comprendre certaines parties de cette publication et pour obtenir de l'aide.

DX,READ -28-16JUN09-1/1

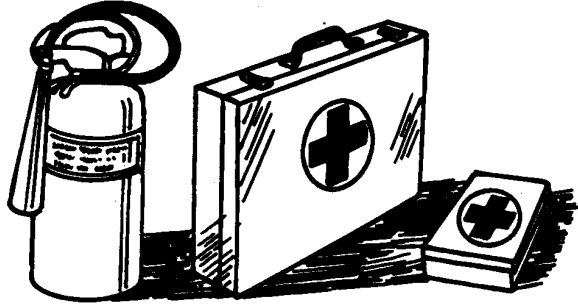
TS201 —UN—15APR13

### Être prêt à agir en cas d'urgence

Savoir comment se comporter en cas d'incendie.

Avoir à sa portée une trousse de secours et un extincteur.

Noter à proximité du téléphone les numéros suivants:  
médecins, ambulance, hôpital et pompiers.



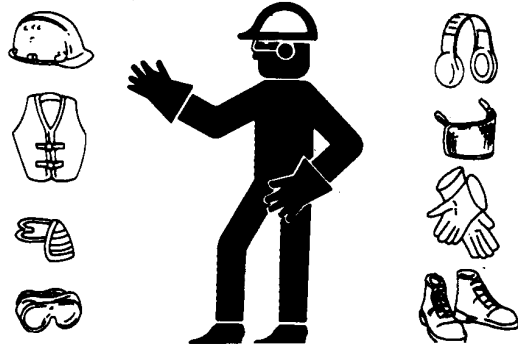
TS291 —UN—15APR13

DX,FIRE2 -28-03MAR93-1/1

### Porter des vêtements de protection

Porter des vêtements ajustés au corps et se munir des équipements de protection correspondant au travail envisagé.

Pour utiliser la machine de façon sûre, le conducteur doit y apporter toute son attention. N'écouter ni radio ni musique avec un casque ou des écouteurs pendant le travail.



TS206 —UN—15APR13

DX,WEAR2 -28-03MAR93-1/1

### Protection contre le bruit

Une exposition prolongée à un niveau sonore élevé peut causer des troubles auditifs allant jusqu'à la surdité.

Pour se protéger des bruits incommodes ou préjudiciables, porter des protections auditives telles que protecteurs d'oreilles ou bouchons auriculaires.



TS207 —UN—23AUG88

DX,NOISE -28-03MAR93-1/1



### Manipuler le carburant avec précaution — Prévenir les incendies

Le carburant étant facilement inflammable, le manipuler avec précaution. Ne pas fumer en faisant le plein et se tenir à l'écart de toute flamme et toute source d'étincelles.

Toujours arrêter le moteur avant de faire le plein. Remplir le réservoir de carburant à l'extérieur.

Pour prévenir tout risque d'incendie, éliminer les accumulations de graisse ou autres saletés. Essuyer immédiatement tout carburant qui viendrait à se répandre.

N'utiliser que des conteneurs à carburant autorisés pour transporter des liquides inflammables.

Ne jamais remplir le conteneur à carburant sur un camion "pickup" avec doublure de caisse en plastique. Toujours placer le conteneur à carburant sur le sol avant de le remplir. Toucher le conteneur à carburant avec le pistolet de distribution avant de retirer le couvercle du conteneur.



Veiller à ce que le pistolet de distribution soit en contact avec l'orifice du conteneur lors du remplissage.

Ne pas remiser le conteneur à carburant à proximité d'une flamme ou d'une source d'étincelles, à l'intérieur d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil par exemple.

DX,FIRE1 -28-12OCT11-1/1

TS202 —UN—23AUG88

### Manipulation du fluide de démarrage en toute sécurité

Le fluide de démarrage est hautement inflammable.

Lors de son utilisation, toujours tenir le fluide de démarrage à l'écart de toute flamme et source d'étincelles. Ne pas approcher le fluide de démarrage des batteries ou de câbles.

Pour éviter toute fuite de fluide de démarrage lors du remisage du bidon sous pression, laisser le couvercle sur le bidon qui doit être remisé dans un endroit frais et protégé.

Ne pas brûler ni percer un bidon de fluide de démarrage.

Ne pas utiliser de fluide de démarrage sur un moteur équipé de bougies de préchauffage ou d'un réchauffeur d'air d'admission.



DX,FIRE3 -28-14MAR14-1/1

TS1356 —UN—18MAR92

## Prévention des incendies

Il faut que le tracteur soit inspecté et nettoyé à intervalles réguliers pour éviter tout risque d'incendie.

- Des oiseaux ou d'autres animaux sont susceptibles de construire des nids ou de déposer des matériaux inflammables dans le compartiment moteur ou au niveau de l'échappement. Il convient donc d'inspecter et de nettoyer le tracteur tous les jours avant la première utilisation de la machine.
- De l'herbe, du matériau récolté ou d'autre débris peuvent s'accumuler lors du fonctionnement normal. Cela se produit dans des conditions de travail très sèches ou lorsque du matériau récolté ou de la poussière sont soulevés par l'air. Toute accumulation de récolte ou de débris doit être éliminée afin d'assurer le bon fonctionnement de la machine et de réduire les risques d'incendie. La machine doit être inspectée et nettoyée régulièrement tout au long de la journée.
- Un nettoyage minutieux et régulier de la machine associé aux autres procédures d'entretien indiquées dans le livret d'entretien réduisent grandement les

risques d'incendie, d'une immobilisation coûteuse et améliorent les performances de la machine.

- Ne pas remiser le conteneur à carburant à proximité d'une flamme ou d'une source d'étincelles, à l'intérieur d'un chauffe-eau ou de tout autre appareil par exemple.
- Vérifier régulièrement que les conduites d'alimentation, le réservoir à carburant, le bouchon du réservoir et les raccords ne sont pas détériorés et qu'ils ne présentent ni fissures ni fuites. Remplacer les pièces si nécessaire.

Effectuer toutes les procédures d'utilisation et se conformer à toutes les consignes de sécurité indiquées sur la machine et dans le livret d'entretien. Le moteur et les éléments de l'échappement étant chauds, être particulièrement prudent lors de l'inspection et du nettoyage. Avant de procéder à une inspection ou au nettoyage, arrêter le moteur, mettre la transmission en position de stationnement ou engager le frein de stationnement et retirer la clé de contact. En retirant la clé de contact, toute mise en service du tracteur lors de l'inspection ou du nettoyage est évitée.

DX,WW,TRACTOR,FIRE,PREVENTION -28-12OCT11-1/1

## En cas d'incendie

**⚠ ATTENTION: Éviter tout risque de blessure.**

Immobiliser immédiatement la machine au premier signe d'incendie, tel qu'une odeur de fumée ou la présence de flammes. Un feu pouvant se propager très rapidement, descendre immédiatement de la machine et s'éloigner du lieu d'incendie de façon sûre. Ne pas retourner à la machine! La sécurité est la priorité absolue.

Appeler les pompiers. Il est possible d'éteindre un incendie de petite envergure ou d'empêcher sa propagation au moyen d'un extincteur portable jusqu'à l'arrivée des pompiers, mais il faut garder en mémoire que l'efficacité des extincteurs portables est limitée. La sécurité de l'utilisateur et des personnes se trouvant à proximité est absolument prioritaire. En cas de tentative d'extinction d'un incendie, toujours se tenir de manière à ce que le vent souffle dans le dos et s'assurer de la présence d'une voie d'évacuation libre de tout obstacle permettant de s'éloigner rapidement si l'incendie ne peut pas être éteint.

Bien lire les instructions d'utilisation de l'extincteur, connaître son emplacement et se familiariser avec ses pièces et son fonctionnement pour être prêt en cas d'incendie. La brigade des sapeurs-pompiers locale ou les fournisseurs d'équipement de lutte contre les incendies sont susceptibles de proposer des formations pour l'utilisation des extincteurs et de fournir des informations à ce sujet.



TS227 —UN—15APR13

Si l'extincteur ne présente pas d'instructions, observer scrupuleusement les consignes générales suivantes:

1. Extraire la goupille. Tenir l'extincteur en veillant à écarter la lance et relâcher le mécanisme de verrouillage.
2. Orienter la lance vers le bas. Diriger l'extincteur vers la base des flammes.
3. Comprimer le levier lentement et uniformément.
4. Déplacer la lance en effectuant un mouvement latéral.

DX,FIRE4 -28-22AUG13-1/1

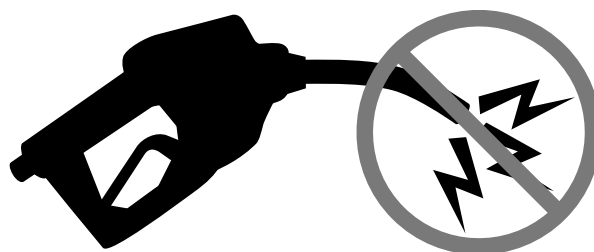
### Éviter tout risque dû à l'électricité statique lors de l'approvisionnement en carburant

Si le soufre ou d'autres composants sont éliminés du gazole à teneur en soufre très faible, la conductivité du carburant est réduite et la probabilité de formation d'électricité statique s'en trouve accrue.

Il est possible que les raffineries traitent le carburant en ajoutant un additif visant à dissiper l'électricité statique. Cependant, certains facteurs peuvent réduire l'efficacité de l'additif au fil du temps.

Des charges d'électricité statique peuvent s'établir dans le gazole à très faible teneur en soufre lorsque celui-ci circule dans les circuits d'alimentation en carburant. La décharge d'électricité statique due à la formation de vapeurs combustibles peut provoquer un incendie ou une explosion.

C'est la raison pour laquelle il faut s'assurer que tout le système utilisé pour l'approvisionnement en carburant (réservoir d'alimentation, pompe d'alimentation, flexible d'alimentation, pistolet, etc.) est correctement mis à la terre. Consulter le fournisseur de carburant ou du système d'approvisionnement pour s'assurer que celui-ci est conforme aux normes de mise à la terre en vigueur.



DX,FUEL,STATIC,ELEC -28-12JUL13-1/1

RG22142—UN—17MAR14

RG21992—UN—21AUG13

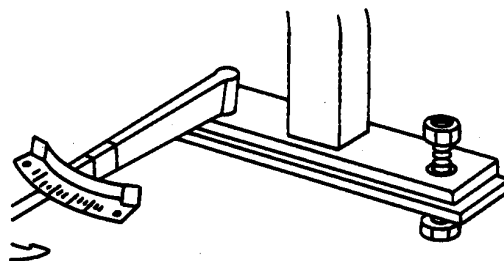
### Fixation correcte de l'arceau de sécurité

Si l'arceau de sécurité a été desserré ou déposé pour une raison quelconque, veiller à ce que tous ses éléments soient réinstallés correctement. Serrer les vis de fixation au couple prescrit.

Tout endommagement du bâti, tout renversement ou toute intervention telle que soudage, coudage, perçage ou découpage au niveau de l'arceau de sécurité compromettent la protection offerte par celui-ci. Un arceau endommagé ne doit pas être réutilisé, mais impérativement remplacé.

Le fauteuil fait partie de la zone de sûreté de l'arceau de sécurité et ne doit être remplacé que par un fauteuil John Deere autorisé pour ce tracteur.

Toute modification de l'arceau de sécurité doit être approuvée par le fabricant.



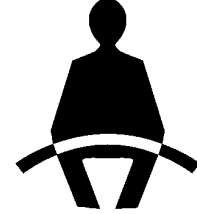
DX,ROPS3 -28-12OCT11-1/1

TS212—UN—23AUG88

### Utilisation de l'arceau de sécurité rabattable et de la ceinture de sécurité

Éviter tout risque de blessure grave ou mortelle par écrasement lors d'un retournement.

- Si cette machine est équipée d'un arceau de sécurité rabattable, veiller à ce qu'il soit toujours verrouillé en position haute. Boucler la ceinture de sécurité lors de la conduite avec l'arceau de sécurité en position haute.
  - Saisir le loquet de la ceinture de sécurité et tirer la ceinture par-dessus le corps.
  - Insérer le loquet dans la boucle. Un clic doit retentir.
  - Tirer sur la ceinture de sécurité pour vérifier qu'elle est bien verrouillée.
  - Ajuster la ceinture de sécurité au niveau des hanches.
- Conduire avec la plus grande prudence lorsque l'arceau de sécurité est rabattu (par exemple pour entrer dans un bâtiment bas). NE PAS mettre la ceinture de sécurité lorsque l'arceau de sécurité est rabattu.



- Relever complètement l'arceau de sécurité dès que les conditions d'utilisation du tracteur sont redevenues normales.

DX,FOLDROPS -28-22AUG13-1/1

TS1729—UN—24MAY13

### Rester à l'écart des arbres de transmission en rotation

Veiller à ne pas se faire happer par un arbre de transmission en rotation, sous peine de blessures graves, voire mortelles.

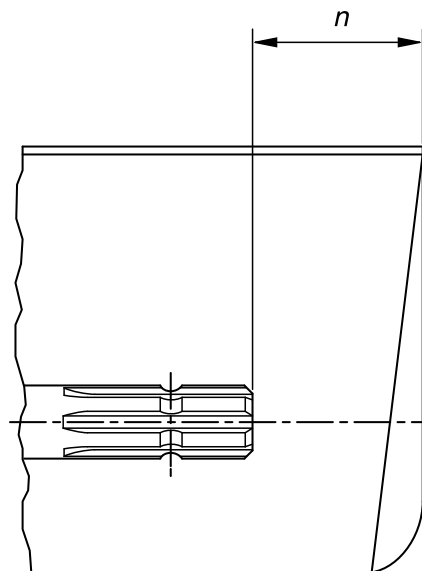
Les garants des embouts de prise de force et des arbres de transmission doivent toujours rester en place. S'assurer que les garants rotatifs peuvent tourner librement.

Porter des vêtements bien ajustés. Arrêter le moteur et attendre l'immobilisation de la prise de force avant d'entreprendre le réglage, l'attelage ou le nettoyage de l'équipement entraîné.

Entre la prise de force du tracteur et l'arbre d'entraînement de l'équipement, n'installer aucun adaptateur permettant à la prise de force de 1000 tr/min du tracteur d'entraîner à un régime supérieur à 540 tr/min un équipement fonctionnant avec une prise de force de 540 tr/min.

N'installer aucun adaptateur annulant la protection d'une partie de l'arbre d'entraînement en rotation de l'équipement, de l'arbre du tracteur ou de l'adaptateur lui-même. Le garant des embouts de prise de force doit couvrir l'extrémité de l'arbre cannelé et l'adaptateur ajouté; ce chevauchement doit être conforme à la valeur indiquée dans le tableau suivant:

Type de prise de force	Diamètre	Cannelures	$n \pm 5 \text{ mm (0.20 in)}$
1	35 mm (1.378 in)	6	85 mm (3.35 in)
2	35 mm (1.378 in)	21	85 mm (3.35 in)
3	45 mm (1.772 in)	20	100 mm (4.00 in)



DX,PTO -28-30JUN10-1/1

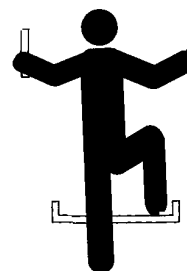
TS1644—UN—22AUG98

H96219—UN—29APR10

### Utilisation correcte du marchepied et des mains courantes

Pour éviter les chutes, monter et descendre face à la machine en utilisant le marchepied. Veiller à toujours être en contact avec le marchepied et les mains courantes.

Redoubler de prudence lorsque les surfaces sont rendues glissantes par de la boue, de la neige ou de l'humidité. Veiller à ce que les marches soient toujours propres, sans traces de graisse ou d'huile. Ne jamais descendre de la machine en sautant. Ne jamais monter sur une machine ni en descendre lorsqu'elle est en marche.



T133468—UN—15APR13

DX,WW,MOUNT -28-12OCT11-1/1

### Lire les livrets d'entretien concernant les contrôleurs ISOBUS

En plus des applications GreenStar™, cet affichage peut servir de dispositif d'affichage pour n'importe quel contrôleur ISOBUS conforme à la norme ISO 11783. Cela inclut la capacité à commander des équipements ISOBUS. Lorsque l'affichage est utilisé de cette façon, les informations et les fonctions de commande affichées sont fournies par le contrôleur ISOBUS et relèvent de la responsabilité du fabricant du contrôleur ISOBUS.

*GreenStar est une marque commerciale de Deere & Company*

Certaines de ces fonctions peuvent mettre en danger le conducteur ou les personnes se tenant aux alentours. Avant l'utilisation, lire le livret d'entretien fourni par le fabricant du contrôleur ISOBUS et respecter toutes les consignes de sécurité contenues dans le livret et sur le contrôleur ISOBUS.

*NOTE: ISOBUS correspond à la norme ISO 11783*

DX,WW,ISOBUS -28-15JUL15-1/1

### Utilisation correcte de la ceinture de sécurité

Éviter tout risque de blessure grave ou mortelle par écrasement lors d'un retournement.

Cette machine est équipée d'un arceau/cadre de sécurité. Mettre la ceinture de sécurité lors de l'utilisation de l'arceau/cadre de sécurité.

- Saisir le loquet de la ceinture de sécurité et tirer la ceinture par-dessus le corps.
- Insérer le loquet dans la boucle. Un clic doit retentir.
- Tirer sur le loquet de la ceinture pour vérifier qu'il est bien verrouillé.
- Ajuster la ceinture de sécurité au niveau des hanches.

Remplacer la ceinture de sécurité complète si la boulonnerie de fixation, la boucle, la ceinture ou l'enrouleur présentent des détériorations.

Contrôler la ceinture de sécurité et la boulonnerie de fixation au moins une fois par an. Déceler les signes de



TS1729—UN—24MAY13

boulonnerie desserrée ou de ceinture abîmée: déchirures, effilochages, usure extrême ou inhabituelle, décoloration ou parties usées par frottement. Utiliser uniquement les pièces de rechange homologuées pour la machine en question. S'adresser au concessionnaire John Deere.

DX,ROPS1 -28-22AUG13-1/1

## Sécurité de l'utilisation du tracteur

Les risques d'accidents sont réduits en prenant les précautions suivantes:

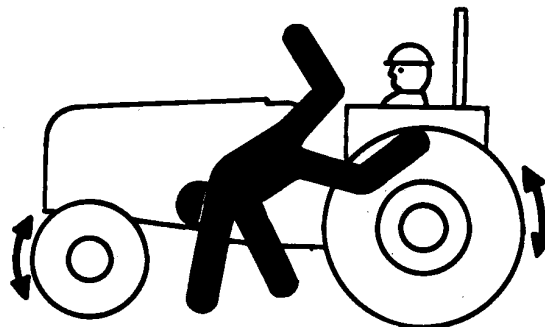
- N'utiliser le tracteur que pour effectuer des opérations pour lesquelles il a été conçu, telles que pousser, tirer, remorquer, actionner et porter un grand nombre d'équipements interchangeables, destinés aux travaux agricoles.
- Ce tracteur n'est pas conçu pour être utilisé comme un véhicule de loisir.
- Lire le présent livret d'entretien avant d'utiliser le tracteur et suivre les instructions de sécurité et d'utilisation figurant dans le manuel ainsi que sur le tracteur.
- Suivre les instructions du livret d'entretien, concernant l'utilisation et le lestage des équipements et accessoires (chargeur frontal, par exemple).
- S'assurer que personne ne se trouve à proximité de la machine, de l'équipement et de la zone de travail avant de démarrer le moteur ou d'utiliser la machine.
- Se tenir à l'écart (mains, pieds, vêtements) des éléments mobiles.

### Conduite

- Ne jamais monter sur le tracteur ni en descendre lorsqu'il est en marche.
- Ne pas laisser monter des enfants ni des personnes dont la présence n'est pas indispensable sur le tracteur ou tout autre équipement.
- Ne jamais conduire un tracteur sans être assis sur un fauteuil équipé d'une ceinture de sécurité et homologué par John Deere.
- Maintenir tous les dispositifs de protection en place.
- Se servir de signaux d'alarme visuels et audibles lors de la conduite sur la voie publique.
- Se rabattre sur le bas-côté de la route avant de s'arrêter.
- Ralentir dans les virages, avant d'actionner séparément les pédales de frein ou à l'approche d'obstacles, d'un terrain accidenté ou d'une pente raide.
- Accoupler les pédales de frein pour le déplacement sur la voie publique.
- Actionner les pédales de frein par intermittence pour s'arrêter sur les surfaces glissantes.

### Traction de charges

- Redoubler de prudence pour le remorquage ou l'immobilisation de charges lourdes. La distance de freinage augmente avec la vitesse et le poids de la charge tractée, ainsi qu'en pente. Il est possible de perdre le contrôle de la remorque ou de l'accessoire (avec ou sans freins propres) si la charge tractée est trop lourde ou si la vitesse est trop élevée.
- Tenir compte du poids total du véhicule tracteur et de sa charge.
- Atteler les charges tractées uniquement à des dispositifs d'accouplement homologués pour éviter le basculement en arrière.



### Arrêt et stationnement du tracteur

- Avant de quitter le tracteur, désenclencher les distributeurs auxiliaires et la prise de force, arrêter le moteur, baisser les équipements/accessoires au sol et enclencher le dispositif de stationnement comprenant le cliquet de stationnement et le frein de stationnement. En outre, si le tracteur doit rester sans surveillance, retirer la clé.
- Le tracteur N'EST PAS nécessairement immobilisé lorsque la transmission est en prise avec le moteur à l'arrêt.
- Rester à l'écart de la prise de force et des équipements lorsque le tracteur est en service.
- Attendre que toutes les pièces en mouvement se soient complètement immobilisées avant d'intervenir sur la machine.

### Accidents les plus fréquents

Des négligences ou une utilisation incorrecte du tracteur peuvent entraîner des accidents. Rester conscient des risques liés à l'utilisation du tracteur.

Les accidents les plus fréquents liés au tracteur sont:

- Retournement du tracteur
- Collisions avec d'autres véhicules à moteur
- Procédure de démarrage incorrecte
- Happement par l'arbre de prise de force
- Chute à partir du tracteur
- Écrasement et pincement lors de l'attelage

DX,WW,TRACTOR -28-19AUG09-1/1

TS290 — UN — 23AUG88

TS276 — UN — 23AUG88

### Prévention des blessures causées par le recul de la machine

Avant de mettre la machine en mouvement, vérifiez que personne ne se trouve sur son passage. Se retourner pour obtenir une visibilité optimale. Si le champ visuel est obstrué ou si la marge de manoeuvre est étroite, se faire aider par un signaleur.

Ne pas se fier à la caméra pour déterminer la présence de personnes ou d'obstacles derrière la machine. Son fonctionnement peut en effet être limité par de nombreux facteurs, tels que les méthodes d'entretien, les conditions climatiques et la plage de fonctionnement.



PC10857XW—UN—15APR13

DX,AVOID,BACKOVER,ACCIDENTS -28-30AUG10-1/1

### Usage limité pour travaux forestiers

L'usage prévu des tracteurs John Deere pour des travaux forestiers est limité à des applications particulières, telles que le transport, les travaux nécessitant l'immobilisation du tracteur (fendage de bois, par exemple), les travaux avec un équipement entraîné par un tracteur ou muni d'une prise de force, d'un circuit hydraulique ou d'une installation électrique.

Il s'agit d'applications pour lesquelles le fonctionnement normal ne présente pas de risque de chute ou de

pénétration d'objets. Tout autre type de travail forestier – par exemple, le débardage et le chargement – requiert l'adaptation des composants spécifiques à cette application (structure de protection contre les chutes d'objets et/ou structure de protection du conducteur). S'adresser au concessionnaire John Deere pour commander ces composants spéciaux.

DX,WW,FORESTRY -28-12OCT11-1/1

### Utilisation du tracteur avec chargeur en toute sécurité

Lors de l'utilisation d'un tracteur avec chargeur, réduire la vitesse en conséquence pour assurer une bonne stabilité du tracteur et du chargeur.

Pour éviter un renversement du tracteur ainsi que des détériorations des pneus avant et du tracteur, ne pas rouler à plus de 10 km/h (6 mph) lors du transport d'une charge sur un chargeur.

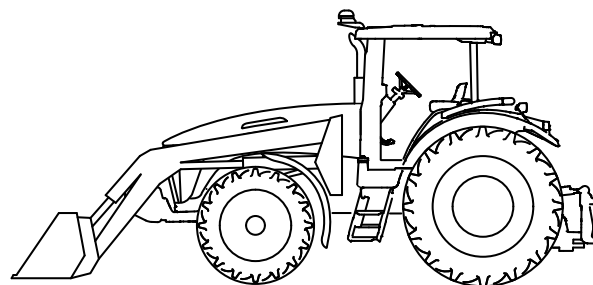
Pour éviter d'endommager le tracteur, ne pas utiliser de chargeur frontal ni de cuve de pulvérisateur si le tracteur est équipé d'un essieu avant de 3 mètres.

Ne jamais autoriser quiconque à passer ou travailler sous un chargeur relevé.

Ne pas se servir du chargeur comme plate-forme de travail.

Ne soulever ni ne transporter personne sur le chargeur, dans la benne, ni sur l'équipement ou l'accessoire.

Abaisser le chargeur au sol avant de quitter le poste de conduite.



TSS1692—UN—09NOV09

L'arceau de sécurité ou le pavillon, suivant équipement, n'offrent pas une protection suffisante contre la chute de charges sur le poste de conduite. Pour éviter la chute de charges sur le poste de conduite, toujours utiliser des équipements appropriés au type de travail à effectuer (comme les fourches à fumier/ensilage, fourches pour balle cylindrique, pince-balles à grappins et à griffes).

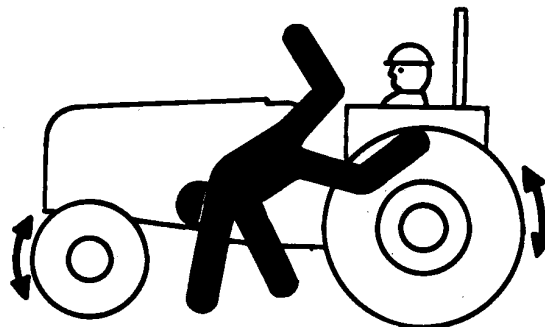
Lester le tracteur conformément aux recommandations de lestage indiquées dans la section Préparation du tracteur.

DX,WW,LOADER -28-18SEP12-1/1

### Ne pas transporter de passagers

Seul le conducteur est autorisé sur la machine. Il est interdit de transporter des passagers.

Ils pourraient être blessés par la projection de corps étrangers et être éjectés de la machine. Ils limitent en outre le champ de vision du conducteur et rendent sa conduite incertaine.

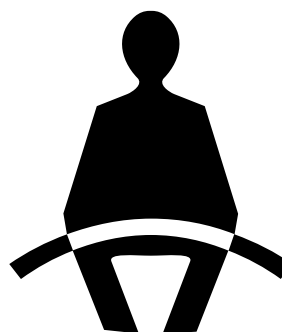


TSS290 —UN—23AUG88

DX,RIDER -28-03MAR93-1/1

### Siège passager

Le siège passager (suivant équipement) est prévu uniquement pour la formation du conducteur ou le diagnostic de la machine.



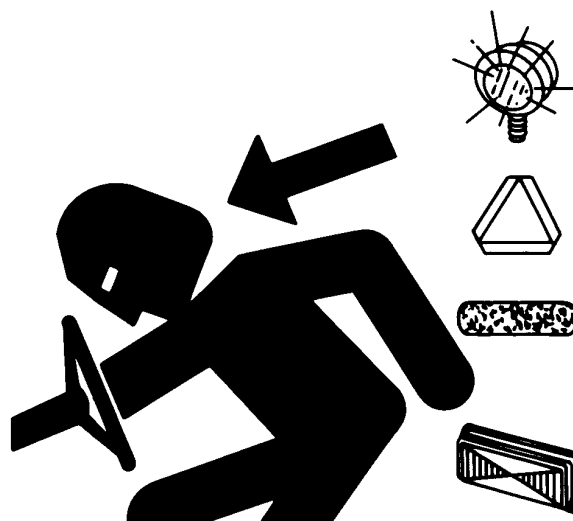
TSS1730 —UN—24MAY13

DX,SEAT,NA -28-22AUG13-1/1

### Utiliser les équipements d'éclairage et de signalisation de sécurité

Éviter tout risque de collision avec des véhicules lents tels que les tracteurs et les machines automotrices munis d'équipements ou d'accessoires tractés, ainsi que tout autre véhicule circulant sur la voie publique. Le conducteur doit prêter attention aux véhicules circulant derrière lui, surtout avant de virer, et avoir recours aux clignotants.

De jour comme de nuit, utiliser les phares, les feux de détresse et les clignotants et tout autre équipement de sécurité en se conformant aux réglementations locales. Veiller au bon état et à la propreté des équipements de sécurité. Changer tout équipement manquant ou détérioré. Un jeu d'éclairage et de signalisation de sécurité est disponible auprès des concessionnaires John Deere.



TSS951 —UN—12APR90

DX,FLASH -28-07JUL99-1/1



## Transport d'équipements tractés en toute sécurité

Ne pas dépasser la vitesse maximale de transport. Ce tracteur peut fonctionner à des vitesses de transport dépassant la vitesse de transport maximale recommandée pour la plupart des équipements remorqués.

Avant de transporter un équipement tracté, procéder à son inspection ou consulter son livret d'entretien pour déterminer la vitesse de transport maximale. Ne jamais dépasser la vitesse de transport maximale avec équipement monté sur le tracteur. Le dépassement de la vitesse de transport maximale avec équipement peut se solder par:

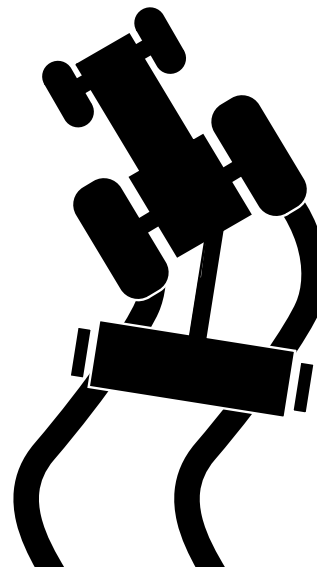
- une perte de contrôle de l'ensemble tracteur/équipement
- une capacité de freinage réduite voire nulle
- la détérioration des pneus de l'équipement
- la détérioration de la structure de l'équipement ou de ses composants

### Équipements sans freins:

- Ne pas effectuer de transport à une vitesse supérieure à 32 km/h (20 mph).
- L'équipement doit peser moins de 1,5 fois le poids du tracteur ou moins de 1,5 tonne (3300 lb) complètement chargé.

### Équipements avec freins:

- Si le fabricant n'a pas spécifié de vitesse de transport maximale, ne pas dépasser 40 km/h (25 mph).



- Lors du transport à des vitesses inférieures ou égales à 40 km/h (25 mph), le poids de l'équipement à pleine charge doit être inférieur à 4,5 fois le poids du tracteur.
- Lors du transport à des vitesses comprises entre 40 km/h (25 mph) et 50 km/h (31 mph), le poids de l'équipement à pleine charge doit être inférieur à 3 fois le poids du tracteur.

DX,TOW1 -28-12OCT11-1/1

TS1686—UN—27SEP06

## Prudence lors de la conduite sur les pentes et les terrains accidentés

Éviter les trous, fossés et obstacles pouvant faire basculer le tracteur, surtout sur les pentes. Éviter de prendre des virages serrés en montant des pentes.

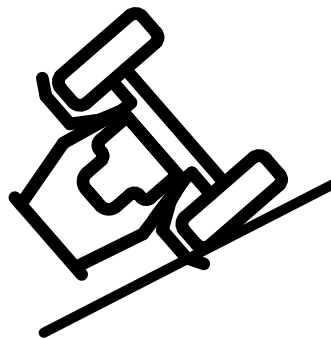
Sortir d'un fossé, monter une pente raide ou essayer de se désembourber peut provoquer le renversement du tracteur en arrière. Dans la mesure du possible, effectuer ces manoeuvres en marche arrière.

À grande vitesse, une voie étroite accroît considérablement les risques de retournement.

La listes des causes de retournement du tracteur n'est pas exhaustive. Faire preuve de vigilance dans toutes les situations où la stabilité du tracteur est compromise.

Les pentes sont l'un des principaux facteurs associés aux accidents dus à une perte de contrôle ou à un basculement, accidents qui peuvent s'avérer graves ou mortels. Il convient donc de redoubler de prudence sur les pentes.

Ne jamais s'approcher d'un fossé, d'un ravin, d'un remblai profond ou d'un cours d'eau. La machine risquerait de se retourner si une roue dépassait le bord ou si le bord s'effondrait.



RXA0109437 —UN—01JUL09

Sélectionner une vitesse de déplacement basse de façon à ne pas avoir à s'arrêter ou à changer de vitesse sur les pentes.

Éviter de démarrer, de s'arrêter ou de prendre un virage sur une pente. Si l'adhérence au sol des pneus diminue, désenclencher la prise de force et descendre la pente lentement en ligne droite.

Ne pas faire de mouvements brusques ou rapides lors de la conduite en pente. Ne pas changer brusquement de vitesse ou de direction, car la machine risquerait de se retourner.

DX,WW,SLOPE -28-12OCT11-1/1

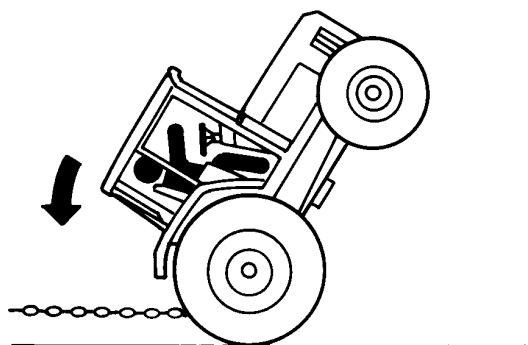
## Désembourbage d'une machine

Le désembourbage d'une machine peut être une source de dangers. Il est ainsi possible que le tracteur embourbé bascule en arrière, que le tracteur utilisé pour désembourber une machine se renverse ou que la chaîne/la barre rompe (l'utilisation d'un câble est déconseillée) et que la chaîne se détende de façon brutale.

Désembourber le tracteur en marche arrière. Décrocher les équipements attelés au tracteur. Retirer la boue en creusant derrière les roues arrière, poser des planches solides sur le sol et reculer lentement. Si nécessaire, retirer la boue en creusant devant toutes les roues et avancer lentement.

Si la machine embourbée doit être remorquée, utiliser une barre de remorquage ou une chaîne longue (l'utilisation d'un câble est déconseillée). S'assurer du bon état de la chaîne et vérifier que la taille et la résistance de tous les éléments du dispositif de remorquage sont adaptées à la charge à tracter.

Toujours accrocher la machine embourbée à la barre d'attelage du véhicule tracteur. Ne pas accrocher la machine embourbée à la chape formée par les masses frontales. S'assurer qu'il n'y a personne à proximité et avancer lentement pour que la chaîne ou le câble se tende progressivement. Une accélération brusque risque de casser net le dispositif de remorquage, le faisant fouetter ou reculer dangereusement..



TS1645 —UN—15SEP96



TS263 —UN—23AUG88

DX,MIREO -28-07JUL99-1/1

### Éviter tout contact avec des produits chimiques agricoles

Même fermée, cette cabine ne protège pas contre l'inhalation de vapeurs, d'aérosols ou de poussières. Porter un masque respiratoire approprié à l'intérieur de la cabine, si le fabricant du pesticide en prescrit l'emploi.

Avant de quitter la cabine, se munir de l'équipement de protection prescrit par le mode d'emploi du pesticide. Avant de rentrer dans la cabine, retirer l'équipement de protection et le ranger soit à l'extérieur de la cabine dans une boîte fermée ou un récipient étanche, soit à l'intérieur dans un récipient résistant aux pesticides, un sac de plastique par exemple.

Nettoyer les chaussures ou les bottes pour éliminer la terre et autres matières contaminées avant d'entrer dans la cabine.



TS220 —UN—15APR13

TS272 —UN—23AUG88

DX,CABS -28-25MAR09-1/1

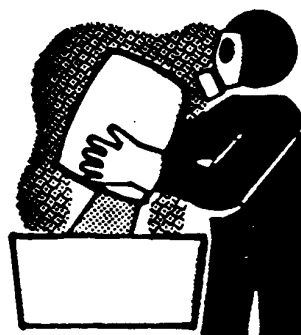
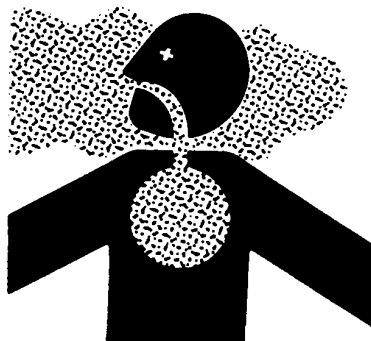
## Sécurité en matière de manipulation des produits chimiques agricoles

Les produits chimiques utilisés dans les applications agricoles (fongicides, désherbants, insecticides, pesticides, rodenticides et engrais) peuvent être dangereux pour la santé ou l'environnement, s'ils ne sont pas utilisés avec précaution.

Toujours suivre toutes les consignes figurant sur l'étiquette pour une utilisation efficace, sûre et légale des produits chimiques agricoles.

Réduire les risques d'exposition et de blessures:

- Porter l'équipement de protection approprié prescrit par le fabricant. En l'absence d'instructions du fabricant, suivre les consignes générales suivantes:
    - Les produits chimiques portant la mention **Danger** sont très toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, d'un masque respiratoire, de gants et de vêtements de protection.
    - Les produits chimiques portant la mention **Avertissement** sont moins toxiques. Ils nécessitent généralement le port de lunettes de protection, de gants et de vêtements de protection.
    - Les produits chimiques portant la mention **Attention** sont peu toxiques. Ils nécessitent généralement le port de gants et de vêtements de protection.
  - Éviter d'inhalier des vapeurs, des aérosols ou des poussières.
  - Lors de l'utilisation de produits chimiques, toujours avoir de l'eau, du savon et une serviette à portée de main. Si des produits chimiques entrent en contact avec la peau, les mains ou le visage, se laver immédiatement au savon et à l'eau. Si des produits chimiques entrent en contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau.
  - Après toute utilisation de produits chimiques, se laver le visage et les mains avant de manger, boire, fumer ou uriner.
  - Ne pas fumer ni manger lors de l'application de produits chimiques.
  - Après la manipulation de produits chimiques, toujours prendre un bain ou une douche et changer de vêtements. Laver les vêtements avant de les porter de nouveau.
- Consulter immédiatement un médecin si un malaise se produit durant l'utilisation de produits chimiques ou peu après.
  - Conserver les produits chimiques dans leur emballage d'origine. Ne pas mettre les produits chimiques dans des récipients non étiquetés ou contenant des aliments ou des boissons.
  - Stocker les produits chimiques dans un endroit sûr et verrouillé, à l'écart des aliments pour personnes ou animaux. Tenir hors de la portée des enfants.
  - Se débarrasser des récipients d'une façon qui ne nuise pas à l'environnement. Rincer trois fois les récipients vides et les perforer ou les compresser avant de les mettre au rebut.



A34471

TS220 —UN—15APR13

A34471 —UN—11OCT88

DX,WW,CHEM01 -28-25MAR09-1/1

## Manipuler les batteries avec précaution

Le gaz dégagé par les batteries est explosif. Éviter toute formation d'étincelle ou flamme à proximité des batteries. Vérifier le niveau d'électrolyte de la batterie à l'aide d'une lampe de poche.

Ne jamais vérifier le degré de charge d'une batterie en court-circuitant ses bornes au moyen d'un objet métallique; se servir d'un voltmètre ou d'un aréomètre.

Toujours débrancher la cosse de masse (-) de la batterie en premier et la rebrancher en dernier.

L'acide sulfurique contenu dans l'électrolyte des batteries est toxique et suffisamment corrosif pour brûler la peau, trouser les vêtements et rendre aveugle celui qui en a reçu dans les yeux.

### Pour prévenir les accidents:

- Remplir les batteries dans un endroit bien aéré.
- Porter des lunettes de protection et des gants en caoutchouc.
- Ne pas nettoyer les batteries à l'air comprimé.
- Ne pas respirer les vapeurs lors de l'ajout d'électrolyte.
- Ne pas renverser ni laisser goutter l'électrolyte.
- Effectuer la procédure de chargement correcte à l'aide d'une batterie d'appoint ou d'un chargeur.

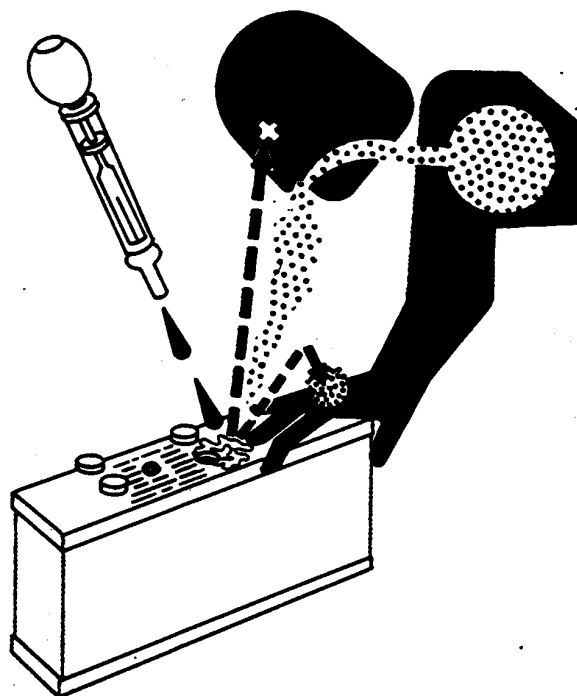
### Si de l'acide entre en contact avec la peau ou les yeux:

1. Rincer abondamment à l'eau la partie atteinte.
2. Appliquer du bicarbonate de soude ou de la chaux pour neutraliser l'acide.
3. Se rincer les yeux à l'eau pendant 15 à 30 minutes. Se faire soigner par un médecin sans attendre.

### En cas d'ingestion d'acide:

1. Ne surtout pas tenter de vomir.
2. Boire de l'eau ou du lait en grande quantité, sans dépasser 2 l (2 qt).
3. Se faire soigner par un médecin sans attendre.

**AVERTISSEMENT:** Les bornes de la batterie et les éléments qui y sont reliés contiennent du plomb et des composants à base de plomb. Il a été porté à la connaissance de l'État de Californie que ces substances chimiques sont une cause de cancer et de complications



préjudiciables à la natalité. **Se laver les mains après avoir manipulé ces éléments.**

DX,WW,BATTERIES -28-02DEC10-1/1

TS204—UN—15APR13

TS203—UN—23AUG88

### Éviter toute chaleur intense près de conduites sous pression

Une chaleur intense au voisinage de conduites de fluides sous pression peut provoquer des jets de vapeurs inflammables, entraînant de graves brûlures pour les personnes se trouvant à proximité. Ne pas souder, braser ni utiliser de chalumeau trop près de conduites sous pression ou de produits inflammables. Des conduites sous pression peuvent éclater accidentellement si la chaleur se propage au-delà de la partie chauffée directement.



TS953 —UN—15MAY90

DX,TORCH -28-10DEC04-1/1

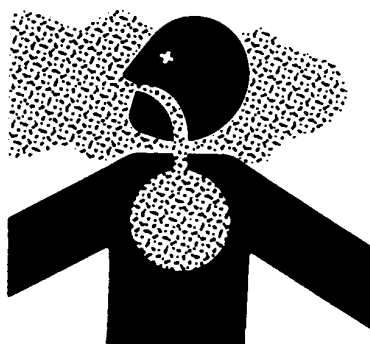
### Enlever la peinture des surfaces à souder ou à réchauffer

Éviter la formation de vapeurs et poussières toxiques.

Des vapeurs dangereuses peuvent se dégager lorsque des surfaces peintes sont échauffées suite à des opérations de soudage, de brasage ou en cas d'utilisation d'un chalumeau.

Enlever la peinture avant de réchauffer des surfaces peintes:

- Éliminer la peinture sur une zone de 100 mm (4 in) minimum autour de la partie à chauffer. Si la peinture ne peut pas être éliminée, porter un masque agréé avant de procéder au chauffage ou au soudage.
- Si la tôle est mise à nu par sablage ou meulage, éviter d'inhaler les poussières. Porter un masque agréé.
- En cas d'utilisation de solvant ou de décapant pour peinture, enlever le décapant à l'eau et au savon avant de souder. Éloigner du lieu de travail les récipients contenant du solvant, du décapant ou tout autre produit inflammable. Attendre au moins 15 minutes pour permettre aux vapeurs de se dissiper avant de commencer le travail de soudage ou de brasage.



TS220 —UN—15APR13

Ne pas utiliser de solvant chloré sur les zones où un soudage sera effectué.

Effectuer tous ces travaux dans une zone bien ventilée afin d'évacuer les vapeurs et poussières toxiques.

Respecter la réglementation en matière d'élimination des peintures et solvants.

DX,PAINT -28-24JUL02-1/1

This as a preview PDF file from [best-manuals.com](http://best-manuals.com)



Download full PDF manual at [best-manuals.com](http://best-manuals.com)